

RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00396
Numéro SIREN : 380 082 081
Nom ou dénomination : KEOLIS SANTE NORD FINISTERE

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2024 sous le numéro de dépôt 2099

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 13 rue Nicéphore Niepce 29200 BREST Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 0 0 8 2 0 8 1 0 0 0 2 3 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2022</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
		Dépôt N°				
		<u>2024/2023</u>				
		LE 24 AVR. 2024				
		R.C.S. BREST				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 119	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	894 617	894 617
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	262 103	183 181
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	597 012	526 837
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 000	1 000
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	13 009	13 009	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 768 863	711 139	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	464 824	31 342
		Autres créances (3)	BZ	CA	459 570	9 524
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	63 463	63 463
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	668	668
		TOTAL (III)	CJ	CK	988 526	40 867
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 757 389	1A	752 006	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes						
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 90 000.....)	DA	90 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	9 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	1 108 183	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	662 217	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(586 211)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	1 283 188
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	10 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	10 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	158 311	
	Dettes fiscales et sociales	DY	547 393	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 489	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	712 194	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 005 383	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	712 194	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Désignation de l'entreprise : SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE							
					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	4 013 547	FH	FI	4 013 547	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 013 547	FK	FL	4 013 547	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	124 733	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	71 640	
	Autres produits (I) (11)				FQ	1 637	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 211 558
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
Variation de stock (marchandises)*					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	141 627	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	3 150	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 012 010	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	414 537	
Salaires et traitements*					FY	2 398 060	
Charges sociales (10)					FZ	693 408	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	63 306
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	29 891
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	10 000	
Autres charges (12)				GE	44 196		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 810 188	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(598 629)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	20	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	20	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(19)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(598 648)	

Désignation de l'entreprise		SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	20 533	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	20 533	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 862	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	4 233	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	8 096	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	12 437	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 232 093	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 818 304	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(586 211)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	22 972
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	49 040
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	31 538	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Dons, libéralités				692		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				3 170		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				4 233		
Produits des cessions d'éléments d'actif					20 533	
				Exercice N		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 005 383 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 586 212 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction du nombre d'agrément de chacune et de leurs valorisations. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'Assurance Maladie a souhaité allouer, au titre de l'année 2022, une aide exceptionnelle visant à compenser les revalorisations salariales conventionnelles applicables au secteur du transport sanitaire. Cette aide correspond à une enveloppe globale à répartir entre les différentes sociétés en fonction du nombre de leurs agréments (ambulances et VSL). Au 31/12/2022, seule une partie de cette aide avait été perçue par la Société. Le versement du solde étant attendu au cours de l'année 2023.

En outre, comme cela est légalement possible à compter du 1er juillet 2022 au plus tôt, mais à une date définie département par département, s'est mise en place la réforme de l'UPH prévue par l'avenant 10 à la Convention Nationale des Transporteurs Sanitaires Privés. Cette réforme s'est traduite par un paiement différé d'une partie des revenus tirés des heures de garde assurées par les transporteurs sanitaires, à savoir le complément éventuellement versé par les CPAM départementales au titre du revenu minimum garanti, selon un calcul effectué trimestriellement, tel que prévu dans cet avenant 10. Le paiement différé de ce calcul trimestriel s'est traduit par une augmentation des créances courantes dues à la Société par la(les) CPAM concernée(s) au 31/12/2022.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Méthode d'évaluation du chiffre d'affaires

Le fait générateur pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est le transport du patient ; une fois que le transport a été effectué, le service facturation déclenche l'émission des factures dès lors que l'ensemble des documents attestant du transport lui ont été communiqués. A la clôture de l'exercice, une analyse des transports effectués et non facturés est réalisée et un rattachement à l'exercice est fait sur la base des tarifs appliqués à chaque tiers concerné.

Méthode d'évaluation des disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- prise en compte des facteurs de rotation et de mortalité = Table de mortalité INSEE TD/TV 2016-2018
- âge de départ en retraite à 62 ans pour les agents de maîtrise et cadres et 62 ans pour les employés et ouvriers
- taux d'actualisation : 3.28%
- taux d'inflation: 2.20%
- taux de charges sociales : 53.90% pour les cadres et 26,60% les agents de maîtrise
- taux charges sociales : 26,60% pour les employés et 26,60% ouvriers

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sortie en 2022 du périmètre d'intégration fiscale de la holding DM finance du fait de la fusion de cette dernière avec Keolis Santé en date du 01/12/2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	903 688		7 950	895 738
Immobilisations incorporelles	903 688		7 950	895 738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	242 116	26 456	6 468	262 103
- Installations générales, agencements aménagement divers	73 391	1 062		74 454
- Matériel de transport	490 608	16 665	74 272	433 001
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 198	32 360		89 558
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	863 314	76 543	80 740	859 116
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	50		50	
- Autres titres immobilisés	1 000			1 000
- Prêts et autres immobilisations financières	13 445		435	13 010
Immobilisations financières	14 495		485	14 010
ACTIF IMMOBILISE	1 781 496	76 543	89 175	1 768 864

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		76 543		76 543
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		76 543		76 543
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 950	80 740	485	89 175
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 950	80 740	485	89 175

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 070		7 950	1 120
Immobilisations incorporelles	9 070		7 950	1 120
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	153 820	35 562	6 201	183 181
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 372	6 821		54 193
- Matériel de transport	474 900	9 702	70 306	414 296
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 127	11 222		58 349
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	723 219	63 307	76 506	710 019
ACTIF IMMOBILISE	732 289	63 307	84 457	711 139

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 938 073 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 010		13 010
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	464 824	464 824	
Autres	459 570	459 570	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	668	668	
Total	938 073	925 063	13 010
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	372 845
CLIENTS GROUPE - FACTURE A ETABLIR	3 600
FOURNISSEURS GROUPE - AAR	40 595
Etat - produits à recevoir	1 270
Total	418 309

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	33 576	29 891	22 600	40 867
Total	33 576	29 891	22 600	40 867
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		29 891	22 600	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 40 867 euros.

La méthode de dépréciation est la suivante :

- inférieur à 6 mois pas de dépréciation
- entre 6 et 12 mois, dépréciation à 30%
- entre 12 et 18 mois, dépréciation à 60%
- entre 18 et 24 mois, dépréciation à 90%
- Entre 24 et 30 mois, dépréciation à 100%
- au-delà, passage en créances irrécouvrables

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 000,00 euros décomposé en 5 625 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 13/05/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	685 259
Résultat de l'exercice précédent	-23 042
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	662 217
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	662 217
Total des affectations	662 217

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Solde au 31/12/2022
Capital	90 000		90 000
Réserve légale	9 000		9 000
Réserves générales	1 108 184		1 108 184
Report à Nouveau	685 259	662 217	662 217
Résultat de l'exercice	-23 042	23 042	-586 212
Total Capitaux Propres	1 869 401	685 259	1 283 189

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		10 000			10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		10 000			10 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 712 195 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 312	158 312		
Dettes fiscales et sociales	547 393	547 393		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 489	6 489		
Produits constatés d'avance				
Total	712 195	712 195		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	62 449
FNP FOURNISSEURS GROUPE	7 647
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES PA PVO	183 464
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	6 728
ORG SOC. CHARGES SOCIALES SUR CONGE	13 112
CHARGES SUR PVO	51 573
TAXE AGEFIPH	2 089
CS SUR CREDIT HEURES	6 076
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 742
Clients - RRR à accorder	1 020
	300
Total	338 199

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE FOURNIS	668		
Total	668		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 994 981		3 994 981
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	18 567		18 567
TOTAL	4 013 548		4 013 548

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791121000 - REMBOURSEMENT OPCA FORMATION	43 112	
791510000 - REMBOURSEMENTS D'ASSURANCES (SANS T	4 942	
791800000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATIO	987	
	49 041	
Total	49 041	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels correspondent à des cessions de véhicules et matériels immobilisés pour 20 533€

Les charges exceptionnelles correspondent à :

- aux valeurs nettes comptables sur les immobilisations cédées pour 4 234 €
- des amendes et pénalités pour 693 €
- une indemnité de licenciement pour 3 170€

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 85 personnes dont 6 apprentis.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GROUPE KEOLIS S.A.S

Forme : S.A.S

SIREN : 494321276

Au capital de : 237 888 901 euros

Adresse du siège social :

34 Avenue Léonard de Vinci 92400 COURBEVOIE

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes consolidés de la Société GROUPE KEOLIS S.A.S suivant la méthode de l'intégration globale

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 991 euros

Dépot N° 2099

LE 24 AVR. 2024

R.C.S. BREST

KEOLIS SANTE NORD FINISTERE SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique
KEOLIS SANTE NORD FINISTERE SAS
13 Rue Nicéphore Niepce
29200 BREST

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KEOLIS SANTE NORD FINISTERE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 34, place Viarme C.S. 90928, 44009 Nantes Cedex 1
Téléphone : +33 (0)2 51 84 36 36, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 23 mai 2023

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Olivier Destruel

ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

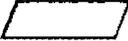
SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE

13 rue Nicéphore Niepce

29200 BREST

APE : 8690A-

Siret : 38008208100023

 **Sommaire**

1. Etats de synthèse des comptes	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Faits caractéristiques</i>	13
<i>Notes sur le bilan</i>	14
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	23
<i>Autres informations</i>	24

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 120	1 120		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	894 618		894 618	894 618
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	262 103	183 181	78 922	88 295
Autres immobilisations corporelles	597 013	526 838	70 175	51 800
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				50
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 000		1 000	1 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 010		13 010	13 445
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 768 864	711 139	1 057 725	1 049 207
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				3 150
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 628
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	464 824	31 343	433 481	164 552
Autres créances	459 570	9 524	450 046	1 453 967
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	63 463		63 463	66 017
Charges constatées d'avance (3)	668		668	478
TOTAL ACTIF CIRCULANT	988 526	40 867	947 659	1 691 792
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 757 390	752 007	2 005 383	2 740 999
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	90 000	90 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 000	9 000
Réserves statutaires ou contractuelles	1 108 184	1 108 184
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	662 217	685 259
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-586 212	-23 042
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 283 189	1 869 401
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	10 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		7 829
Emprunts et dettes financières diverses (3)		46 559
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 312	422 502
Dettes fiscales et sociales	547 393	367 515
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 489	27 193
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	712 195	871 598
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 005 383	2 740 999
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	712 195	871 598
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		7 829
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				61 998
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	4 013 548		4 013 548	4 555 355
Chiffre d'affaires net	4 013 548		4 013 548	4 617 353
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			124 733	118 155
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			71 641	87 271
Autres produits			1 637	1 715
Total produits d'exploitation (I)			4 211 559	4 824 493
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				61 729
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			141 628	63 852
Variations de stock			3 150	-1 150
Autres achats et charges externes (a)			1 012 010	1 254 175
Impôts, taxes et versements assimilés			414 538	389 610
Salaires et traitements			2 398 060	2 320 109
Charges sociales			693 409	622 601
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			63 307	73 351
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			29 891	21 454
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			10 000	
Autres charges			44 196	19 151
Total charges d'exploitation (II)			4 810 189	4 824 883
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-598 630	-390
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1	1
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1	1
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			20	1 862
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			20	1 862
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-19	-1 861
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-598 649	-2 251

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	20 533	10 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	20 533	10 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 863	30 576
Sur opérations en capital	4 234	379
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		437
Total charges exceptionnelles (VIII)	8 096	31 392
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 437	-21 392
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-600
Total des produits (I+III+V+VII)	4 232 093	4 834 494
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 818 305	4 857 536
BENEFICE OU PERTE	-586 212	-23 042
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	22 973	67 421
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KEOLIS SANTE NORD FINISTERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 005 383 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 586 212 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction du nombre d'agrément de chacune et de leurs valorisations. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'Assurance Maladie a souhaité allouer, au titre de l'année 2022, une aide exceptionnelle visant à compenser les revalorisations salariales conventionnelles applicables au secteur du transport sanitaire. Cette aide correspond à une enveloppe globale à répartir entre les différentes sociétés en fonction du nombre de leurs agréments (ambulances et VSL). Au 31/12/2022, seule une partie de cette aide avait été perçue par la Société. Le versement du solde étant attendu au cours de l'année 2023.

En outre, comme cela est légalement possible à compter du 1er juillet 2022 au plus tôt, mais à une date définie département par département, s'est mise en place la réforme de l'UPH prévue par l'avenant 10 à la Convention Nationale des Transporteurs Sanitaires Privés. Cette réforme s'est traduite par un paiement différé d'une partie des revenus tirés des heures de garde assurées par les transporteurs sanitaires, à savoir le complément éventuellement versé par les CPAM départementales au titre du revenu minimum garanti, selon un calcul effectué trimestriellement, tel que prévu dans cet avenant 10. Le paiement différé de ce calcul trimestriel s'est traduit par une augmentation des créances courantes dues à la Société par la(les) CPAM concernée(s) au 31/12/2022.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Méthode d'évaluation du chiffre d'affaires

Le fait générateur pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est le transport du patient ; une fois que le transport a été effectué, le service facturation déclenche l'émission des factures dès lors que l'ensemble des documents attestant du transport lui ont été communiqués. A la clôture de l'exercice, une analyse des transports effectués et non facturés est réalisée et un rattachement à l'exercice est fait sur la base des tarifs appliqués à chaque tiers concerné.

Méthode d'évaluation des disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- prise en compte des facteurs de rotation et de mortalité = Table de mortalité INSEE TD/TV 2016-2018
- âge de départ en retraite à 62 ans pour les agents de maîtrise et cadres et 62 ans pour les employés et ouvriers
- taux d'actualisation : 3.28%
- taux d'inflation: 2.20%
- taux de charges sociales : 53.90% pour les cadres et 26,60% les agents de maîtrise
- taux charges sociales : 26,60% pour les employés et 26,60% ouvriers

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sortie en 2022 du périmètre d'intégration fiscale de la holding DM finance du fait de la fusion de cette dernière avec Keolis Santé en date du 01/12/2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	903 688		7 950	895 738
Immobilisations incorporelles	903 688		7 950	895 738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	242 116	26 456	6 468	262 103
- Installations générales, agencements aménagements divers	73 391	1 062		74 454
- Matériel de transport	490 608	16 665	74 272	433 001
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 198	32 360		89 558
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	863 314	76 543	80 740	859 116
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	50		50	
- Autres titres immobilisés	1 000			1 000
- Prêts et autres immobilisations financières	13 445		435	13 010
Immobilisations financières	14 495		485	14 010
ACTIF IMMOBILISE	1 781 496	76 543	89 175	1 768 864

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		76 543		76 543
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		76 543		76 543
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	7 950	80 740	485	89 175
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	7 950	80 740	485	89 175

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 070		7 950	1 120
Immobilisations incorporelles	9 070		7 950	1 120
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	153 820	35 562	6 201	183 181
- Installations générales, agencements aménagements divers	47 372	6 821		54 193
- Matériel de transport	474 900	9 702	70 306	414 296
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 127	11 222		58 349
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	723 219	63 307	76 506	710 019
ACTIF IMMOBILISE	732 289	63 307	84 457	711 139

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 938 073 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 010		13 010
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	464 824	464 824	
Autres	459 570	459 570	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	668	668	
Total	938 073	925 063	13 010
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	372 845
CLIENTS GROUPE - FACTURE A ETABLIR	3 600
FOURNISSEURS GROUPE - AAR	40 595
Etat - produits à recevoir	1 270
Total	418 309

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	33 576	29 891	22 600	40 867
Total	33 576	29 891	22 600	40 867
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		29 891	22 600	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 40 867 euros.

La méthode de dépréciation est la suivante :

- inférieur à 6 mois pas de dépréciation
- entre 6 et 12 mois, dépréciation à 30%
- entre 12 et 18 mois, dépréciation à 60%
- entre 18 et 24 mois, dépréciation à 90%
- Entre 24 et 30 mois, dépréciation à 100%
- au-delà, passage en créances irrécouvrables

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 90 000,00 euros décomposé en 5 625 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 13/05/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	685 259
Résultat de l'exercice précédent	-23 042
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	662 217
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	662 217
Total des affectations	662 217

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Solde au 31/12/2022
Capital	90 000		90 000
Réserve légale	9 000		9 000
Réerves générales	1 108 184		1 108 184
Report à Nouveau	685 259	662 217	662 217
Résultat de l'exercice	-23 042	23 042	-586 212
Total Capitaux Propres	1 869 401	685 259	1 283 189

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		10 000			10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		10 000			10 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 712 195 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 312	158 312		
Dettes fiscales et sociales	547 393	547 393		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 489	6 489		
Produits constatés d'avance				
Total	712 195	712 195		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENU	62 449
FNP FOURNISSEURS GROUPE	7 647
DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES PA PVO	183 464
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	6 728
ORG SOC. CHARGES SOCIALES SUR CONGE	13 112
CHARGES SUR PVO	51 573
TAXE AGEFIPH	2 089
CS SUR CREDIT HEURES	6 076
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	3 742
Clients - RRR à accorder	1 020
	300
Total	338 199

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE FOURNIS	668		
Total	668		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 994 981		3 994 981
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	18 567		18 567
TOTAL	4 013 548		4 013 548

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791121000 - REMBOURSEMENT OPCA FORMATION	43 112	
791510000 - REMBOURSEMENTS D'ASSURANCES (SANS T	4 942	
791800000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATIO	987	
	49 041	
Total	49 041	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels correspondent à des cessions de véhicules et matériels immobilisés pour 20 533€

Les charges exceptionnelles correspondent à :

- aux valeurs nettes comptables sur les immobilisations cédées pour 4 234 €
- des amendes et pénalités pour 693 €
- une indemnité de licenciement pour 3 170€

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 85 personnes dont 6 apprentis.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GROUPE KEOLIS S.A.S

Forme : S.A.S

SIREN : 494321276

Au capital de : 237 888 901 euros

Adresse du siège social :

34 Avenue Léonard de Vinci 92400 COURBEVOIE

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes consolidés de la Société GROUPE KEOLIS S.A.S suivant la méthode de l'intégration globale

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 991 euros

Dépot N° 2099

LE 24 AVR. 2024

R.C.S. BREST

KEOLIS SANTE NORD FINISTERE
Société par actions simplifiée au capital de 90 000 euros
Siège social : 13 rue Nicéphore Niepce
29200 BREST
380 082 081 RCS BREST

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 2 JUIN 2023

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à - 586 211,84 €, de la manière suivante :

- Un résultat de - 586 211,84 €

affecté en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à 76 005,16 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

